



# Le Rusé

Journal impertinent, insolent, humoristique

Oct 2010  
N° 102

Rassemblement  
Unitaire  
Social  
Ecologique

## Edito

Certes, sa condamnation ne faisait de doute pour personne. Jérôme Kerviel, par son inconséquence, sa légèreté, pour s'être laissé emporter par la folie spéculative qui règne dans son milieu, pour avoir voulu aller toujours plus haut, toujours plus loin, quitte à s'en brûler les ailes, Jérôme Kerviel allait être condamné. Jérôme Kerviel devait être condamné.

Mais là, on se dit que la justice fait fort. Très fort même. Parce que tout de même, 3 ans de prison, ça semble lourd au regard de certaines peines pour crimes de sang. Mais 4,9 milliards d'euros de dommages et intérêts, c'est carrément ridicule. Du grand n'importe quoi. 4,9 milliards d'euros, c'est tout de même



400 000 ans de SMIC ! Si Jérôme Kerviel doit travailler pour rembourser, il n'est pas près de prendre sa retraite ! Mais rassurez-vous ça ne devrait pas arriver car la Société Générale a annoncé

qu'elle ne réclamerait pas cette somme. Pas rancunière la Société Générale. Une manière de reconnaître la responsabilité de ses dirigeants dans cette affaire après avoir fait de Jérôme Kerviel le bouc-émissaire de pertes abyssales ? Peut-être, car tout de même, la justice, avec ce verdict, affirme haut et fort que les supérieurs du trader n'ont rien à se reprocher. Blancs comme neige, totalement innocents, complètement irresponsables. Et certainement pas coupables. Aucun des dirigeants de la Société Générale, aucun des supérieurs hiérarchiques de Jérôme Kerviel qui auraient dû tirer la sonnette d'alarme n'a à assumer le plus petit début de commencement de responsabilité dans cette affaire. Et c'est peut-être ça, le plus choquant de l'histoire !

*La Voix du Nord*, dans sa rubrique « **Dessous sans dentelle** » du mardi 5 octobre sous le titre « **J'ai mal à l'OPH, docteur** » rend compte d'un tract qui circule dans les couloirs de l'Office concernant le mal être au travail de ses salariés. Cette nouvelle révélation vient s'ajouter à une liste déjà longue de dysfonctionnements perpétrés par sa Présidente Madame Courmont.

Nommée présidente en 2008, l'adjointe aux affaires sociales devait révolutionner l'organisme calaisien, en promettant d'apporter une touche de compréhension, de tolérance, d'écoute et d'altruisme à tous ceux qui la solliciteraient (ces vertus existaient pourtant bien avant son arrivée).

Constat amer deux ans et demi plus tard, en guise de révolution humaniste, les Calaisiens ont surtout vu de l'agitation autoritaire. Ce sont les locataires de l'office, d'une part, qui subissent le mépris de la présidente, certains d'entre eux étant contraints d'entamer des grèves de la faim, simplement pour faire valoir un droit : celui au logement décent.

Ce sont encore des phrases et des actes qui scandalisent, comme pour cette famille, locataire des HLM depuis près de 30 ans, dont l'habitation est infiltrée par l'humidité et dont l'un des enfants est gravement malade du fait de ce problème (certificat à l'appui et lettre appuyée du médecin stipulant que cet enfant est en grand danger) qui se voit répondre « *qu'avoir un enfant malade, n'a pas un caractère prioritaire* », qui découvre ensuite qu'un logement est vacant, qui se positionne pour l'obtenir et une nouvelle fois se voit opposer un refus au motif qu'il ne répond pas à la composition familiale (la famille a besoin de 3 chambres et le logement vacant en comprenait 4), or dans le même temps, la présidente de l'OPH qui a déjà fait embaucher sa fille et le compagnon de celle-ci dans la structure, leur facilite, en plus, l'accession d'un logement OPH avec 4 chambres alors qu'il ne sont que 2 personnes à l'occuper. Malheureusement, le cas de cette famille est loin d'être isolé, les témoignages

sont légion quant au dédain enduré par les usagers.

Aujourd'hui, c'est la gestion du personnel qui semble poser problème. Après le licenciement récent du directeur général qui se refusait à être associé à des pratiques immorales contre des salariés (il faut souligner son courage et sa probité), *La Voix du Nord* révèle le contenu d'un tract qui circule dans les couloirs de l'OPH et qui fait état d'un taux élevé d'agents (45 sur 110 reçus par la Médecine du Travail) se plaignant de « **harcèlement moral, mal être au travail, de conditions déplorables de travail** » (ce qui ne concerne pas les proches de la présidente, bien sûr !) et que 15 sont dans un état de « **grave dépression** » et qu'enfin une douzaine de salariés devraient être licenciés (on aimerait connaître les motifs !).

On apprend encore que face à cette révélation, la présidence de l'OPH ne s'émeut guère, mais à la lecture de faits que nous énumérons au fil de nos publications pouvait-il en être autrement ? Par contre, ce qui attire l'attention de la présidente, c'est que des fuites aient pu se produire au sein de la Médecine du travail. Pour cause, il ne faut pas oublier que l'organisation, et le financement de la Médecine du travail est assuré par les employeurs. Par conséquent, cette fuite nullement démentie est révélatrice de la situation réelle et du climat délétère que fait régner sa présidente dans l'organisme.

Par contre, après avoir pris connaissance de l'article du quotidien régional, nous osons espérer que notre nouveau sous-préfet se saisisse du problème, même si sa démarche ne se révèle que préventive. Après tout il existe en matière environnementale un principe de précaution, pourquoi ne pas l'adapter au monde du travail (en complément du droit de retrait).

En effet, il faut garder à l'esprit que le harcèlement moral est un acte délictueux aux conséquences désastreuses, il suffit de se rappeler les vagues de suicides causées par la politique d'entreprise perverse des dirigeants de **France Télécom** pour s'en convaincre et agir. Car, en l'absence de réactions le

(suite p 2)

## En bref... En bref... En bref... En bref... En bref... En

### Un petit tour et puis...

Dimanche dernier Antoine Deguînes, adjoint de Natacha Bouchart ayant adhéré au parti des Radicaux de Gauche tout en souhaitant poursuivre l'expérience enrichissante d'une gestion municipale de droite (sic), était annoncé comme futur candidat PS-Europe Ecologie sur le canton de Calais Nord-Ouest. L'info n'aura pas tenu deux jours, puisque le mardi de cette semaine le parti socialiste annonçait ses candidats officiels. Que certains, au PS, aient pensé à une très bonne idée, est assurément du domaine du possible (on peut donner des noms). Mais il semble bien que les plus sensés aient, eux, estimé que la ficelle apparaîtrait comme vraiment trop grosse à l'électorat de gauche. Ah, ces électeurs qui pensent, quelle guigne...

### Si c'est la presse qui le dit

Samedi dernier, à l'occasion de la manifestation contre la réforme des retraites, de nombreux manifestants étaient allés se positionner devant le forum Gambetta, probablement pour inviter les élus de gauche présents à venir manifester avec eux. A leur retour, certains étaient particulièrement énervés et déclaraient : « *tu te rends pas compte, ils se foutaient de notre G...* ». Comme on les connaît, on s'était dit, ben peut-être qu'ils poussent un peu ? Et voilà que la presse écrit : « *au moment où les manifestant ont quitté le parking du forum, quelques élus se sont massés, souriant bêtement, derrière les vitres* ». On comprend mieux l'agacement de certains. Mais en même temps si tous les élus étaient intelligents ça se saurait.

## On y pense



Le mouvement de grève de samedi 2 octobre était, quoi qu'en dise la gouvernement, plutôt bien suivi. Pas une raison pour baisser les bras, bien au contraire, donc dès maintenant on se donne rendez-vous le mardi 12 octobre.

## Le saviez-vous ?



Le mardi 19 octobre se tiendra le conseil municipal. Comme à chaque fois, on vous encourage à venir y assister, histoire de vous faire une opinion par vous-même... C'est à l'hôtel de ville à 18 h 30.

(suite de la P1)

« prédateur psychologique » est encouragé à accentuer ses manœuvres, qui s'en trouvent même facilitées. Personne ne pourra se cacher derrière l'ignorance des faits.

En attendant une réaction des pouvoirs publics, il

est plus que probable malheureusement que nos colonnes ne fassent état encore longtemps des dérivées de la présidente Courmont. Et pour rebondir sur le titre de *La Voix du Nord*, en réalité bien plus qu'un « mal », c'est une véritable endémie que

traverse actuellement l'OPH, « une présence répétée et persistante d'une maladie infectieuse dans un secteur géographique délimité ».

## L'école privée progresse, là où l'école publique est en perte de vitesse !

C'est ainsi que les détracteurs de l'Ecole Publique s'expriment. Il faut dire qu'ils trouvent avec la Droite au pouvoir et la complicité d'une certaine presse bienveillante, une aubaine pour afficher au grand jour leur entreprise de dénigrement et de démolition de l'Ecole de la République. Le président Sarkozy et ceux qui le soutiennent ont fait très clairement et de façon cynique le choix idéologique de l'école confessionnelle et catholique au détriment de l'Ecole de Tous, des personnels qui accomplissent pourtant avec beaucoup de professionnalisme leur mission de service public et des élèves et surtout des enfants qui ont des difficultés pour apprendre.

D'une façon générale, tous les services publics qui mettent les usagers à égalité sont dans le collimateur de la Droite qui veut les soumettre à la loi du marché et de la concurrence. Mais Ils taillent à vif dans l'Education Nationale pour récupérer de l'argent public, notre argent, des centaines de millions d'euros qu'ils redonnent sans aucun complexe et sans vergogne aux plus nantis de ce pays au titre de la plus grande arnaque de la 5<sup>ème</sup> République c'est-à-dire du bouclier fiscal. En prenant le parti délibéré d'asphyxier et d'affaiblir notre Ecole, il est devenu facile pour des esprits sournois et mal intentionnés de dire qu'elle coûte trop cher pour le budget de l'Etat et qu'elle n'est pas pour autant efficace et ceci, pour mieux orienter les familles vers le privé.

**Et pourtant, d'après un rapport de la cour des comptes, les dépenses de notre pays pour l'école primaire sont inférieures de 15% à la moyenne des pays de l'OCDE.**

Voici quelques mesures au tableau de chasse de la

Droite contre l'Ecole Publique :

- Rentrée 2011, 16000 postes supprimés dont 9000 dans le primaire soit plus de 50% des réductions de postes dans la Fonction Publique d'Etat
- Ce sont à peu près 50000 postes qui auront été supprimés dans l'Education Nationale depuis 2007. C'est le ministère le plus ponctionné.
- Disparition progressive des réseaux de professionnels (rased) qui viennent en aide aux enfants en difficulté
- Suppression de milliers de postes d'enseignants spécialisés
- Fermetures de classes
- Abandon de la scolarisation des 2 ans
- Chute du taux de scolarisation des moins de 3 ans de 35 à 15%
- Augmentation du nombre d'élèves par classe
- Fermeture des petites écoles en zones rurales
- Obligation pour les communes de participer aux frais de scolarité des enfants qui désertent leur école publique au profit d'une école privée située en dehors de leur territoire
- Des contrats précaires pour les AVS qui doivent accompagner des enfants en situation de handicap
- L'aide administrative des directeurs d'école est particulièrement visée puisqu'elle disparaît au fur et à mesure de l'expiration des contrats.

Ainsi en privant l'école publique de moyens tout en lui laissant assumer l'essentiel des difficultés, on crée les conditions objectives de faire apparaître l'école privée comme plus performante. Dans peu de temps, avec une telle ligne, on aura dans le privé les riches et dans le public les autres. Jules Ferry réveille-toi, ils sont devenus fous.

## Patrimoine à l'abandon

Natacha Bouchart le répète à qui veut l'entendre : l'ancienne municipalité a laissé le patrimoine à l'abandon. Bien sûr elle oublie de dire que les fonds pour la rénovation de l'église Notre-Dame avaient été obtenus avant les municipales de 2008, que la réhabilitation du Fort-Risban et du Fort-Nieulay ont été menés par l'ancienne municipalité, comme encore la rénovation des anciens abattoirs pour en faire le lieu culturel que l'on connaît. Alors certes, des travaux sont nécessaires au théâtre, à l'hôtel de ville ou à la Bourse du travail mais ces travaux auraient sans doute pu être menés si Jacky Hénin avait pu accomplir un second mandat.

En revanche, si l'actuelle municipalité a bien mis une capote sur le beffroi de l'hôtel de ville pour le consolider et si l'église Notre-Dame se refait une beauté grâce, en partie, aux fonds de relance de l'Etat, force est de constater

que Natacha Bouchart laisse, elle aussi, certains bâtiments à l'abandon. Nous ne parlerons même pas de la Maison des délégations que l'ancienne municipalité avait aménagée pour accueillir ses « hôtes » (des villes jumelles par exemple) comme à la maison et que l'équipe actuelle préfère...



laisser fermée. Quand la municipalité doit héberger des personnes mieux vaut que les Calaisiens payent des chambres d'hôtel. Dans l'un de ceux de M. P par exemple.

Non, nous évoquerons plutôt la maison sise 19 avenue Blériot et qui appartient à la ville. Cette maison servait de logement de fonction au directeur général des services de la ville de Calais devenu DGS de la CAC par la suite. Que croyez-vous qu'il advint de la maison lorsque cette personne a

pris cette retraite il y a bientôt 2 ans ? Rien ! Absolument rien ! Dans un premier temps on s'est contenté d'obstruer la porte d'entrée, aujourd'hui ce sont toutes les ouvertures qui sont aveugles. A l'abandon ! Or chacun le sait, une maison qui reste fermée ainsi prend l'humidité, bref, se dégrade. Autrement dit, très bientôt cette belle et grande maison ne vaudra sans doute plus ce qu'elle valait encore il y a 2 ans de cela. C'est ça, se préoccuper du patrimoine selon Natacha. Et ça se permet de donner des leçons !

## Ca m'gratte

### Réalité ou fiction ?

La semaine passée nous évoquions le départ du directeur du « Grand » théâtre de Calais que nous avons appris par voie de presse. Un petit tour sur la toile nous a permis d'apprendre des infos fort intéressantes sur cet homme de spectacle. Figurez-vous que si l'on en croit *L'Union de Champagne-Ardenne* du 1<sup>er</sup> février 2010, « Cet ancien acteur de théâtre et de télévision a d'ailleurs expliqué avoir eu une nouvelle idée de concept pour le petit écran : « Après mon passage à ce poste, je me suis dit qu'il serait intéressant de créer une série racontant la vie d'un directeur de cabinet. » Maintenant on comprend mieux la raison de sa présence à Calais, il est venu dans la Cité des 6 Bourgeois pour prendre comme modèle le dir'cab' en chef de Natacha, tit Claude. Ben oui quoi, tant qu'à faire de créer un personnage de fiction autant s'inspirer d'une peinture. En fait le poste de directeur de théâtre, c'était juste une couverture...

Internet nous en a aussi appris une bonne sur Mme Morançais, la députée Béatrice Pavy. Selon « *Ouest-France* » du 7 octobre 2008, cette brave femme a en effet été condamnée par le tribunal des Prud'hommes pour licenciement abusif de son ancienne attachée parlementaire. Cette dernière explique notamment que la député lui a vidé son bureau en son absence. Tiens, c'est marrant, ça nous rappelle quelqu'un... Mais oui, c'est bien sûr, Natacha Bouchart a utilisé la même technique avec l'ancienne responsable du service développement économique de la ville. A l'époque on s'en est émus... on avait tort. C'est manifestement une technique de management estampillée UMPiste. Si on ne nous explique rien, aussi...

## Le dessin

Tout est dans la façon de dire les choses... Notre dessinateur Babouse l'a bien compris...

